



Honoraires de transaction Locaux à usage d'habitation Barème non cumulatif à partir du 11 septembre 2019

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES TTC *</b>
De 0 à 62 999 €	5 000 € forfaitaire
De 63 000 € à 149 999 €	7 % ***
De 150 000 € à 299 999 €	6 %
De 300 000€ à 499 999 €	5 %
Plus de 500 000€	3,9 %
Fonds de commerce et murs commerciaux	8 % ****

Mandat de vente et de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur.

\*TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

\*\*Pourcentage du prix de vente.

\*\*\* 5 000 € minimum.

\*\*\*\* 5 000 € minimum.